

Fiche Decap HPX

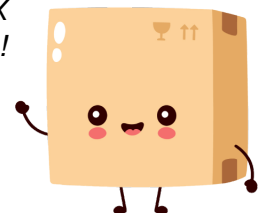


Décapant Multi-usage Gelifie 50HPX
Réf 666024

À partir de **16.80€^{TTC*}**

Voir le produit : <https://www.domomat.com/67339-13397-decapant-multi-usage-gelifie-50hpx-generique-666024.html#/conditionnement-1>

*Le produit Décapant Multi-usage Gelifie 50HPX
est en vente chez Domomat !*



DECAP

DECAPANT
Multi-usage
GELIFIE

50 HPx

FORMULE SPECIALE

DECAPAGE EN PROFONDEUR

Permet une application rapide sans coulure.
Ne noircit pas le bois.
Convient pour : peintures, vernis, lasures,
colles et crépis.

DESCRIPTION

DECAP 50 HPx est un décapant gélifié multi-usage prêt à l'emploi, constitué d'un mélange de solvants organiques avec des activateurs et un agent de rhéologie.

PROPRIÉTÉS

- Permet une application verticale sans coulure.
- Action très rapide et en profondeur.
- Particulièrement adapté aux films minces : peintures, lasures, colles et vernis
- Ne noircit pas le bois, n'attaque pas le verre.

Ne contient ni chlorure de méthylène (DCM), ni n-méthylpyrrolidone (NMP), ni acides, ni soude caustique, ni phtalates, ni solvants naphta et autres produits dangereux pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI

DECAP 50 HPx s'utilise en couche épaisse. Laisser agir 5 à 60 minutes. Les temps d'action varient en fonction des conditions de vent, de température... mais aussi de la nature et de l'épaisseur du revêtement. Une fois le film ramolli ou «frisé», éliminer-le à l'aide d'une spatule puis rincer à l'eau chaude ou froide, avec un nettoyeur haute pression, minimum 120 bars [Débit de l'eau : 800 litres / heure minimum] ou à l'aide d'un solvant de type DN'300. Renouveler l'opération si nécessaire. Laisser sécher (6 à 24h suivant la porosité du support). Effectuer un égrenage à l'aide d'un abrasif fin pour préparer parfaitement le support pour une mise en peinture ou autre. Ce travail doit être effectué dans les règles de l'art.

RENDEMENT

2 à 4 m² au litre environ suivant la nature et l'épaisseur du revêtement à décapier.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : Gelifié rouge.
Densité : 0,97 +/- 0,05.

PRÉCAUTION

Pour les peintures bi-composant, effectuer un test préalable. Ouvrir l'emballage avec précaution. Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C. Ne pas utiliser à côté de toute source d'ignition / Ne pas utiliser par forte chaleur. Ne pas fumer.

Compte tenu du caractère facilement inflammable, décaper par petites zones successives.

PROTECTION

Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection appropriés. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les muqueuses.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Etiquetage EUROPEEN

Produit réglementé : Facilement Inflammable Irritant / Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

1 L, 5 L et 20 L

STOCKAGE

Il est recommandé de stocker le DECAP 50 HPx à l'abri de la chaleur, dans un endroit tempéré.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables. **Version n°11 du 29/08/2016.**

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr

DPE

dpe.fr

DECAP

DECAPANT
Multi-usage
GELIFIE

50HPX

FORMULE SPECIALE

DECAPAGE EN PROFONDEUR

Permet une application rapide sans coulure.
Ne noircit pas le bois.
Convient pour : peintures, vernis, lasures,
colles et crépis.

Conformément aux directives 67/548/CEE. 1999/45/CE et leurs adaptations.

NOTICE D'HYGIENE ET SECURITE

PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

Type de gants conseillés contre les projections accidentelles : ANSELL 37665. Type de gants conseillés en cas de contact prolongé : BUTOJECT 898. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034 pour éviter tout contact avec la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un masque de type A1.



MANIPULATION STOCKAGE

- Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
- Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Conserver et tenir à l'écart de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
- Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation du produit.
- Eviter d'inhaler les vapeurs.

RISQUE

- Produit gélifié Facilement inflammable (Point éclair < 23°C)
- Irritant pour les yeux.

BIODEGRADABILITE

Ne peut être considéré comme facilement biodégradable.

DECHETS ISSUS DU DECAPAGE

Déchets d'activité économique dangereux selon le code de l'environnement R 541-0 décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011.

PREMIERS SOINS

- NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- CONTACT AVEC LES YEUX : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
- INGESTION : Ne pas faire vomir et appeler un médecin / lui montrer l'étiquette.
- CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- Numéro **APPEL URGENCE** : 01 45 42 59 59 (C.A.P.) / Centre **15**

INCENDIE

- Utiliser des extincteurs à poudre ABC ou BC
- Utiliser des mousses polaires.
- Utiliser de l'eau, seulement, pour refroidir les récipients exposés au feu.
- Ne pas utiliser d'eau pour éteindre le feu.
- Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

EPANDAGE

- Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.
- Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non combustible.
- Ne faire intervenir que des opérateurs munis d'équipements de protection individuelle appropriés.
- Ne pas déverser les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

D.P.E.
Z.A. du Gifard 3
B.P. 58
35410 DOMLOUP
Tél. 02 99 37 79 00
Fax. 02 99 37 70 62
accueil@dpe.fr

DPE

dpe.fr